

Actualisation des opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

La région Asie-Pacifique abrite 15,9 millions de personnes déplacées de force, apatrides, de retour ou autres personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Fin juin 2024, cette population se composait de 7,1 millions de réfugiés (et personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés) ; 393 400 demandeurs d'asile ; 35 500 réfugiés de retour ; 6,6 millions de déplacés internes ; 367 800 déplacés internes de retour ; et 2,5 millions d'apatrides. Ce chiffre représente une augmentation de 3 % par rapport à fin 2023, principalement due au déplacement interne à l'intérieur du Myanmar, où 3,4 millions de personnes étaient déplacés à l'intérieur du pays en septembre 2024.

Si les retours volontaires de réfugiés sont restés limités dans la région, les solutions dans des pays tiers ont été étendues en 2023 et les efforts se sont poursuivis au cours du premier semestre 2024, notamment par un renforcement des programmes de réinstallation pour les réfugiés vulnérables vivant au Bangladesh, en Iran (République islamique d'), au Pakistan et en Thaïlande. En 2023, les voies complémentaires ont aussi fourni des solutions à plus de 8500 personnes dans la région, chiffre qui devrait augmenter en 2024 grâce à des partenariats élargis sur la mobilité de la main-d'œuvre, le renforcement de la coopération en matière de regroupement familial et d'autres voies pour l'éducation.

Les mouvements maritimes irréguliers ont continué à mettre davantage de vies en péril, près de 420 personnes étant décédées ou ayant été portées disparues dans ou autour de la mer d'Andaman et du golfe du Bengale en 2023. Cette tendance inquiétante semble devoir se poursuivre en 2024, des premiers rapports faisant état de 200 personnes ayant perdu la vie au cours des trois premiers trimestres, principalement sur les routes menant à l'Indonésie et à la Malaisie. Une forte hausse des mouvements transfrontaliers de bateaux franchissant le fleuve Naf a aussi été constatée, les personnes fuyant la violence au Myanmar.

L'urgence climatique a continué à toucher la région de manière disproportionnée, comme l'ont montré en 2024 les fortes inondations en Afghanistan et au Pakistan, ainsi qu'au Bangladesh à cause du cyclone Remal. Le HCR a continué à travailler avec ses partenaires afin de renforcer la résilience des réfugiés et autres personnes déplacées, et à plaider pour leur inclusion dans les plans nationaux d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe.

Situation de l'Afghanistan

Environ 3,2 millions d'Afghans sont toujours déplacés à l'intérieur à cause du conflit. Si les déplacés internes regagnent leur lieu d'origine, ils ont été moins nombreux à le faire en 2024 qu'au cours de la même période de 2023.

Le HCR a renforcé ses opérations en Afghanistan après août 2021 afin de répondre aux immenses besoins humanitaires, fournissant une assistance vitale, une protection et des solutions aux déplacés internes et aux personnes de retour. De janvier à août 2024,

L'Organisation a aidé quelque 896 000 personnes dans le pays, dont 54 % de femmes et de filles.

Mi-2024, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan ont continué à accueillir respectivement 3,8 millions et 1,6 million de réfugiés afghans, dont des personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés. En outre, on comptait près de 2,2 millions d'Afghans ayant un autre statut dans ces pays. La situation est restée difficile car les Afghans vulnérables ont eu du mal à se procurer les articles de première nécessité à cause de la forte inflation et des possibilités limitées d'avoir un emploi ou un moyen d'existence.

Au Pakistan, à la suite de la mise en œuvre opérationnelle de plans enjoignant aux étrangers sans papiers de quitter le pays fin 2023, des centaines de milliers d'Afghans sont rentrés en Afghanistan, dont certains ont été expulsés. Le Gouvernement de l'Iran (République islamique d') a aussi renvoyé de nombreux Afghans, principalement sans papiers. Le HCR continue à déconseiller le retour non volontaire d'Afghans, conformément à sa note d'orientation actualisée sur les besoins de protection internationale des personnes fuyant l'Afghanistan publiée en février 2023¹. Ce point est particulièrement important à la lumière de la dégradation de la situation des droits humains pour les femmes et les filles en Afghanistan à la suite de l'adoption par le pays de la loi visant à promouvoir la vertu et à prévenir le vice en août 2024.

À la suite de l'adoption d'un engagement pluripartite en faveur de la résilience et des solutions pour la situation en Afghanistan lors du Forum mondial sur les réfugiés qui s'est tenu en 2024, 14 engagements ont été pris par 12 acteurs, en plus d'un large éventail de promesses faites en faveur des réfugiés afghans dans le contexte d'autres engagements. Le suivi de la mise en œuvre des engagements et de la coordination entre les entités ayant formulé des engagements a été effectué par la Plateforme d'appui à la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans.

Situation au Myanmar

La situation au Myanmar représentait 5,2 millions de personnes avec lesquelles et pour lesquelles travaille le HCR, dont 1,75 million de Rohingyas apatrides mi-2024. Le conflit s'est intensifié au Myanmar, aggravant la situation humanitaire et de protection, et provoquant des déplacements nouveaux ou secondaires à un rythme alarmant, portant le nombre total de déplacés internes à 3,4 millions en septembre 2024 selon les estimations. De plus, quelque 147 000 réfugiés ont fui au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande depuis le coup d'état militaire de février 2021.

Des civils pris dans l'escalade du conflit dans l'État de Rakhine ont été tués alors qu'ils tentaient de fuir les combats. D'autres ont été confrontés à de graves problèmes de protection et à une exacerbation des tensions intercommunautaires. Les 634 000 Rohingyas qui se trouvent toujours dans l'État de Rakhine, dont la grande majorité sont apatrides, continuent à se heurter à d'importantes restrictions de mouvement, à des difficultés pour obtenir des documents et un accès limité aux moyens d'existence et aux services élémentaires.

Malgré l'insécurité et les problèmes d'accès dans tout le pays, le HCR et ses partenaires se sont attachés à évaluer et à atténuer certains des besoins humanitaires et de protection les plus urgents des communautés touchées dans presque l'ensemble du Myanmar. L'Organisation et ses partenaires ont aussi mené un travail de préparation régionale et de plaidoyer auprès des gouvernements des pays voisins, afin qu'ils accordent l'accès à leur territoire et continuent à fournir l'asile aux personnes qui fuient les combats au Myanmar. En mai 2024, le HCR a publié une note d'orientation sur les besoins de protection

¹ HCR, *Guidance Note on the International Protection Needs of People Fleeing Afghanistan (Update I)*, février 2023, disponible en anglais uniquement sur Refworld, la base de données du HCR sur la législation et les politiques.

internationale des personnes fuyant le Myanmar². Malgré ce plaidoyer, plusieurs pays voisins ont maintenu ou introduit des politiques de frontières fermées, et plus de 5300 réfugiés se sont vus refuser l'entrée ou ont été expulsés vers le Myanmar par les pays de la région.

Le Bangladesh abrite actuellement quelque 994 000 Rohingya dans la plus grande zone d'installation de réfugiés au monde de Cox's Bazar et à Bhasan Char, île du golfe du Bengale. Les conditions de sécurité dans les camps de réfugiés se sont aggravées depuis 2024, des rapports faisant état de l'apparition de violences graves, de violations commises contre des femmes et des enfants, et de recrutement forcé. Le HCR a continué à attirer l'attention des autorités nationales sur les problèmes de sûreté et de sécurité dans les camps et à tenter d'y remédier, y compris par la formation des agents chargés de l'application des lois. D'autres actions étaient aussi en cours pour améliorer les conditions de vie des réfugiés. L'établissement d'un groupe de travail composé du gouvernement, des Nations Unies, des donateurs et de la Banque mondiale est en cours de discussion afin de trouver des possibilités supplémentaires pour les réfugiés.

En mai 2024, la Banque mondiale a approuvé deux nouveaux projets pour un montant de 700 millions de dollars E.-U. pour le Bangladesh. Sur cette somme, 585 millions de dollars E.-U. ont été alloués en vue de fournir des services élémentaires et de renforcer la résilience sociale et aux catastrophes des communautés d'accueil et des Rohingya déplacés à Cox's Bazar et sur Bhasan Char.

En réponse à l'intensification de la désinformation et des discours haineux diffusés en ligne contre les Rohingya dans les pays de la région, le HCR a mis en place à titre d'essai de nouvelles approches visant à surveiller les informations publiées en ligne et à renforcer la capacité des organisations internationales et des organisations de la société civile à lutter contre ces pratiques, tout en instaurant et en renforçant les partenariats avec le secteur privé et la société civile.

À la suite du lancement de l'engagement multipartite pour une extension des solutions et un renforcement de la résilience pour les réfugiés rohingya pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2023, le HCR a travaillé avec les 26 entités ayant pris des engagements afin de faire correspondre les besoins des réfugiés aux 45 promesses de soutien politique, financier et technique. De plus, les possibilités de réinstallation pour les réfugiés rohingya ont fortement augmenté, plus de 2500 d'entre eux étant partis pour des pays de réinstallation au cours du premier semestre 2024. Le HCR a aussi travaillé avec ses partenaires afin d'étendre les possibilités pour les réfugiés rohingya d'avoir accès à des voies de migration de personnel qualifié, notamment par l'éducation et la mobilité de la main-d'œuvre.

B. Progrès et défis pour atteindre le plan 2024 pour la région Asie et Pacifique – par domaine d'impact

Créer des environnements de protection favorables

Les difficultés d'accès à la protection et à l'asile dans la région, y compris les restrictions de mouvement, la fermeture des frontières et l'absence de systèmes d'asile nationaux, ont contribué à l'existence d'incidents de refoulement, de déportation, d'arrestation et de détention. Cette situation a notamment concerné des personnes d'Afghanistan et du Myanmar, pour lesquelles les conseils de non-retour sont toujours d'actualité. Dans ce contexte, le HCR a continué à plaider pour le respect du principe de non-refoulement et pour des alternatives à la détention, se félicitant des engagements pris par l'Australie et la Thaïlande concernant ce dernier aspect lors du Forum mondial sur les réfugiés.

² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Guidance Note on the International Protection Needs of People Fleeing Myanmar*, mai 2024, disponible en anglais Refworld, la base de données du HCR sur la législation et les politiques.

Le HCR a aidé les pays à développer et à améliorer leurs systèmes d'asile conformément aux normes internationales, en exploitant les engagements pris par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et la Thaïlande lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2023. L'Organisation continue à aider les autorités à mettre en œuvre un mécanisme national de filtrage, que la Thaïlande s'est engagée à renforcer, en particulier pour développer des mécanismes de protection et d'orientation et conférer un statut juridique approprié aux personnes protégées. La première session d'examen des dossiers s'est tenue en juin 2024. Aux Philippines, le HCR a fourni une assistance technique à l'Unité de protection des réfugiés et des apatrides du gouvernement en vue de renforcer la détermination du statut de réfugié. En Malaisie, dans le cadre de l'initiative *Roadmap Toward an Asylum Framework* visant à améliorer la situation des réfugiés dans le pays, le HCR a formé les fonctionnaires de l'immigration, de la police et des affaires intérieures au droit international des réfugiés et à l'utilisation de l'enregistrement comme outil de protection et d'apport de solutions.

Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes

Afin de lutter contre la violence sexiste, les programmes mis en œuvre au Bangladesh, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan et en Thaïlande pour promouvoir un changement de comportement et faciliter la transformation sociale par des dialogues communautaires, auxquels participent également des hommes et des garçons, ont été intensifiés. Le HCR a aussi soutenu les initiatives de dix organisations dirigées par des femmes réfugiées en Indonésie et en Malaisie visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et la protection contre la violence sexiste dans leur communauté.

En Inde, le HCR a investi dans la sensibilisation de la communauté et le renforcement des capacités des membres de la communauté et des partenaires en matière de protection des enfants et de prévention du mariage des enfants. En juillet 2024, le Gouvernement thaïlandais a accepté de retirer officiellement la réserve qu'il avait apportée à la Convention relative aux droits de l'enfant, étape importante vers l'inclusion des enfants réfugiés dans les systèmes nationaux de protection des enfants.

Trouver des solutions

Le HCR a continué à lutter contre les obstacles au rapatriement volontaire par des programmes intégrés dans les régions de retour. Par exemple, dans le cadre de la stratégie des Nations Unies, l'Organisation a continué à travailler dans les zones de retour prioritaires en Afghanistan afin de rendre les retours plus durables. Alors que le HCR s'est efforcé d'intensifier son travail dans d'autres pays d'origine, l'environnement, notamment le conflit, mais pas exclusivement, a empêché des retours volontaires de grande ampleur dans la région. Cela dit, l'Organisation continue à saisir les opportunités qui se présentent.

Les actions visant à faire avancer les solutions pour les 90 500 réfugiés sri-lankais vivant dans une situation prolongée en Inde se sont intensifiées, l'accent étant mis sur l'inclusion locale ou l'apport d'une aide à la réintégration pour les personnes qui souhaitent rentrer au Sri Lanka.

Si le retour volontaire, durable et dans la sécurité des réfugiés reste l'objectif premier du HCR, l'Organisation a cherché à mettre en œuvre des solutions dans des pays tiers et à obtenir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux, en collaboration avec les gouvernements d'accueil, ses partenaires et d'autres États de la région. À cet égard, plusieurs pays et communautés d'accueil ont manifesté leur générosité en incluant les réfugiés et en leur donnant accès aux moyens d'existence, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

Protection et solutions pour les déplacés internes

Au cours du premier semestre 2024, le nombre de retours de déplacés internes dans la région s'élevait à 367 800. Les principaux pays de retour étaient le Myanmar (251 600) et les Philippines (115 000). Le nombre de déplacés internes qui ont regagné leur lieu d'origine en Afghanistan depuis le début de l'année est de 18 200. Le nombre de retours de au Myanmar au cours du premier semestre de 2024 est proche du nombre de retours sur l'ensemble de l'année 2023, soit 276 600. En revanche, une augmentation considérable de

nouveaux déplacements a aussi été constatée. Aux Philippines, une tendance similaire à l'augmentation parallèle des nouveaux déplacements et des retours a aussi été notée.

En Afghanistan, le HCR a continué à œuvrer à la recherche de solutions au déplacement interne, conformément aux engagements énoncés dans le Programme d'action sur les déplacements internes du Secrétaire général des Nations.

Au Myanmar, l'Organisation a fait une priorité de l'assistance vitale et des activités de protection communautaires reposant sur les besoins et l'accès disponible, touchant 477 500 bénéficiaires au 30 juin 2024.

Aux Philippines, un projet de loi sur les déplacés internes a été adopté par la Chambre des représentants en août 2023. S'il est adopté par le Sénat, il fournira un cadre juridique national pour la protection des droits des déplacés internes et les solutions durables. Dans la Région autonome en Mindanao musulmane, qui en septembre 2024 a approuvé son propre projet de loi infranational sur les droits des déplacés internes, le HCR a apporté un soutien technique aux services du gouvernement local pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre une législation locale et régionale par une programmation conjointe avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Programme des Nations Unies pour le développement, dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

Éradication de l'apatridie

Des progrès importants ont été accomplis pour prévenir et éradiquer l'apatridie par les États de la région, notamment par de fortes réductions de l'apatridie en Asie centrale. En septembre 2024, le Turkménistan est devenu le deuxième pays au monde, après le Kirghizistan en 2019, à résoudre tous les cas connus d'apatridie sur son territoire. Et il se distingue en étant le premier État ayant éradiqué l'apatridie à l'intérieur de ses frontières tout en ayant pris des mesures pour adhérer à la fois à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

Le HCR a soutenu les organisations de la société civile qui ont aidé les personnes apatrides et sans papiers à demander la nationalité et la délivrance de documents d'identité légaux dans plusieurs pays, y compris au Népal et en Thaïlande.

Conformément au plaidoyer du HCR, plusieurs pays ont adopté une législation visant à rendre leur système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil plus accessible et plus inclusif, afin de garantir que tout enfant né sur leur territoire soit enregistré à sa naissance et qu'un certificat de naissance soit délivré. Le Cambodge a adopté la loi sur l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et l'identification en 2023, qui prévoit l'enregistrement universel des faits d'état civil et l'octroi des documents d'état civil correspondants « pour toutes les personnes vivant sur le territoire », sans exception. En 2023, l'Inde a amendé sa loi sur l'enregistrement des naissances et des décès pour demander la création d'une base de données électronique complète et permanente de toutes les naissances et de tous les décès enregistrés. La loi donne à toutes les personnes et toutes les familles le droit d'interroger cette base de données dans le but d'une preuve officielle de toute naissance ou de tout décès enregistré, ce qui est particulièrement bénéfique pour la vérification des actes d'enregistrement des naissances dans les cas où les personnes ne sont plus en possession d'un certificat de naissance valide. Le Vietnam a adopté une nouvelle loi sur l'identification en 2023 pour remplacer la loi de 2014 sur l'identification en tant que citoyen. Cette nouvelle loi, qui est entrée en vigueur en juillet 2024, étend les services d'enregistrement des faits d'état civil aux migrants et aux étrangers, et prévoit la délivrance de certificats d'identité aux non-citoyens d'origine vietnamienne dans le pays.

Malgré ces progrès, la grande majorité des réfugiés rohingya de la région et de ceux qui se trouvent au Myanmar n'ont toujours pas accès à la nationalité, preuve de la nécessité d'un plaidoyer concerté pour résoudre l'apatridie de longue date de cette population. Le HCR a continué à faire une priorité des actions visant à aider les États de la région à parvenir à l'enregistrement universel des naissances afin d'accroître l'accès des Rohingya à des documents d'identités légaux par une programmation et un soutien technique aux États de

la région. L'Organisation a aussi souligné la nécessité de supprimer les obstacles à l'enregistrement des naissances auxquels se heurtent les personnes déplacées et les apatrides, et a soutenu les réformes législatives en cours visant à prévenir l'apatridie à la naissance, en particulier concernant la suppression de la discrimination fondée sur de genre dans les lois sur la nationalité.

C. Information financière

En octobre 2023, le Comité exécutif a approuvé le budget 2024 de 993,2 millions de dollars E.-U. pour la région Asie et Pacifique. Le budget actuel 2024 pour la région restait inchangé au 31 août 2024.

La répartition des besoins par domaine d'impact est la suivante : réaliser les droits dans des environnements sûrs (422,3 millions de dollars E.-U.) ; créer des environnements de protection favorables (259,1 millions de dollars E.-U.) ; responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes (189,3 millions de dollars E.-U.) ; et trouver des solutions (122,5 millions de dollars E.-U.).

Au 31 août 2024, 42 % des besoins pour la région Asie-Pacifique étaient financés, en tenant compte de l'allocation indicative du financement flexible.
